

BULLETIN D'INFORMATIONS

Plombières-les-Bains

N°30

ÉDITO

Chères Plombinoises et chers Plombinois,

Voici une nouvelle édition du **BIP** comme on le nomme en mairie, le Bulletin d'Informations de Plombières.

Ce 30^{ème} numéro est riche en lecture car les chantiers, les animations, les informations sont nombreux en ce début de printemps. Prenez le temps de le lire tranquillement.



En ce moment, le **chantier de l'avenue Louis Français** est en cours. Nous avons tout mis en œuvre afin que la route départementale soit ouverte à la circulation pour fin avril maximum. 4 mois de fermeture donc. Pour tenir ce délai, il aura fallu faire preuve de ténacité puisque qu'une déconstruction met la plupart du temps une année minimum.

Nous avons présenté l'opération lors d'une réunion publique. Vous constaterez que d'autres rencontres sont proposés dans l'agenda.

Ces moments sont importants pour échanger, expliquer, poser vos questions, dissiper les malentendus...

Dans la foulée, c'est **l'ancien Espace Berlioz** qui accueillera les entreprises pour une année et demi de travaux environ.

Dans le même temps, sa programmation se construit de manière collaborative et démarrera avant son ouverture de manière **« hors les murs »**.

Un magnifique événement, un opéra promenade, se prépare pour cet été. A suivre...

L'ouverture des Thermes a pris un nouveau retard qui pénalise encore toute notre ville.

Cette situation est de plus en plus insupportable.

Les problèmes juridiques rencontrés au niveau national par l'opérateur thermal privé (le groupe Avec) ne facilitent pas les choses.

Je ne m'étendrais pas davantage sur le sujet ici. Je ne le ferais pas non plus sur les réseaux sociaux, formidable outil d'information mais pas d'échanges ni de débat.

Sachez toutefois que le travail engagé avec les différents partenaires se poursuit sans relâche.

Une réunion publique d'information sera annoncée dans les prochains jours.

Quoiqu'il en soit, notre commune a entamé sa mue. Le printemps qui arrive va amener animations, touristes puis curistes.

Les services techniques sont à pied d'œuvre pour **embellir notre ville**. Chacun pourra y participer lors de la Journée citoyenne qui aura lieu le samedi 25 mai, notez-le d'ores et déjà dans vos agendas !



Lydie BARBAUX Maire

DÉVELOPPER des activités de pleine nature, en vogue en ce moment, ANIMER nos villes et villages, PRÉSERVER notre environnement patrimonial et naturel, c'est ce que recherchent ensemble les Collectivités territoriales et le monde associatif, ce monde associatif riche de valeurs indispensables au bon vivre ensemble dans notre Société en pleine mutation, à l'heure de l'intelligence artificielle et du numérique à tout va.



Depuis 2018 et la reprise des 185 km d'itinéraires de l'Ancienne Communauté de Communes des Vosges Méridionales, le Club Vosgien et les Collectivités ont réussi à mener à bien différents projets qui s'intègrent parfaitement dans cet esprit solidaire.



Ce travail collaboratif a pris sa vraie dimension dans ce nouveau sentier thématique qui a vu le jour en 2022, portée par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales et notre Commune, sur une initiative de Pierre Marie BUDELLOT, Directeur de l'École de Musique Intercommunale, avec la participation des écoles primaires de la Ville et le Club Vosgien.

Le sentier musical de la Fontaine Stanislas (5 km) concilie à lui seul **LA RICHESSE ET LA SOLIDARITÉ** de notre société :

- participation de la jeunesse, à l'heure où le bénévolat a du mal à se projeter sur l'avenir,
- financement des Collectivités,
- collaboration du monde associatif.

Alors, dans une ville où notre Association a un peu de mal à percer en terme d'adhérents et de bénévoles, je me mets à rêver à ce sursaut

que notre société a toujours su avoir, et à imaginer que quelques personnes viendront grossir nos rangs d'adhérents, de parrains, marraines qui, quelques jours dans l'année, vont sillonner nos itinéraires pour en valider la bonne tenue et permettre de mettre encore plus en valeur le développement d'un tourisme de pleine nature accessible à tous.

Notre revue annuelle « Les Cols Buissonnière » est à disposition à l'Office du Tourisme »
Robert JACQUOT, Président du Club Vosgien



SÖZO •

UNE NOUVELLE ARTISTE, TRÈS SYMPATHIQUE, S'EST INSTALLÉE DANS NOTRE COMMUNE.

Elle n'avait pas encore fait l'objet d'un article dans notre bulletin d'information bi-mensuel. Aussi, il était plus que temps de réparer cette inadvertance, d'autant que cela en vaut la peine :



Autodidacte, **SOPHIE TURBÉ** a commencé à peindre il y a 5 ans sous le nom de **Sözo Tozō** alors qu'elle suivait un doctorat en sociologie et arts à l'université de Lorraine de Metz puis y est devenue enseignante-chercheuse et maître de conférences.

Assez rapidement, elle s'est vue proposer de réaliser les pochettes d'albums de musique pour des groupes français, mais aussi italiens, tchèques, polonais ou allemands. En parallèle, elle a continué à développer son univers, inspirée par la littérature, la gravure et la peinture du 19ème siècle.

- Ayant élu domicile à **Plombières** depuis 2021, elle y a ouvert un **premier atelier** au Broc'Art bar, puis un second dans une annexe du Clos des Deux Augustins.
- Elle diversifie sa pratique en **réalisant des linogravures**, s'équipe d'une presse et développe des commandes de peintures auprès de particuliers.
- C'est donc au printemps 2023 qu'elle prend la décision de **se dédier à son activité artistique**, tout en conservant une activité de **chercheuse en sciences sociales** en parallèle.
- Elle s'installe en plein cœur du centre historique, au 20 rue Liétard (anciennement boutique Impulsion), pour y réaliser des travaux au sein de ce local de 60m² qui accueille aujourd'hui un **magasin-atelier nommé SÖZO** (inauguré en juin).

Elle y propose tableaux originaux et tirages encadrés, de la carterie, de la brocante artistique et des bières bio locales. Elle y accueille également de façon temporaire d'autres artistes lors des évènements tout au long de l'année.

L'espace magasin est ouvert sur RDV et en entrée-libre les jours d'évènements et tous les week-ends au printemps et en été à partir de mi-avril.

PANNEAUX D'INFO

A L'INTENTION DES PLOMBINOIS, DES ASSOCIATIONS, DE LA MAIRIE

Ce sont 3 panneaux qui sont maintenant posés :

- à l'aire de jeux de Ruaux,
- aux HLM des Granges
- au carrefour de l'Ermitage.

C'est une première étape vers la pose, l'année prochaine, de l'ensemble des panneaux aux endroits qui ont été décidés par la commission Population (Cf. bulletins d'informations n° 16 et 25).



Ces espaces sont *libres d'utilisation*, pour vous, à titre individuel ou associatif, pour une annonce, une information ou pour annoncer un évènement, une manifestation, ...



DEMANDE DE PARRAINAGE

Les panneaux sont à la recherche d'un **PARRAIN** ou d'une **MARRAINE** pour veiller sur sa bonne utilisation et sur l'actualité de l'affichage.

Si vous êtes intéressé, contactez Jean-Baptiste NOËL au 06 51 96 70 74.

À vous de jouer !

BIMBY BUNTI

UN PARTENARIAT AVEC VILLES VIVANTES

Depuis février 2024, la Commune offre un nouveau service aux habitants du territoire pour leurs projets de rénovation et de réhabilitation de leurs biens immobiliers.



Lydie BARBAUX a signé le 30 janvier une convention avec **VILLES VIVANTES** pour lancer l'expérimentation d'une opération appelée « **BUNTI- BIMBY** », destinée à accompagner les habitants de Plombières-les-Bains dans leurs projets de réhabilitation et de reconfiguration de leur bien immobilier. Ce projet fait suite à l'étude Habitat menée par la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales et ses partenaires. D'autres dispositifs seront déployés courant Avril-Mai dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

ZOOM SUR LE BUNTI POUR AMÉLIORER ET VALORISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE BOURG

Grâce à ce dispositif, les propriétaires peuvent bénéficier d'une **séance d'accompagnement** d'1h gratuite et sans engagement, pour les aider à donner forme à leurs projets et s'informer sur les **aides mobilisables** pour les financer.

Les porteurs de projet qui seront dans une démarche de concrétisation à court terme pourront aussi être accompagnés, à toutes les étapes de la mise en œuvre de leur projet, jusqu'à sa réalisation finale.

Rénovation, amélioration des performances énergétiques, ravalement de façades, agrandissement ou transformation de bâtiments, modernisation de copropriétés, création d'aménagements extérieurs, adaptation à l'âge ou au handicap...

Les leviers d'amélioration et de valorisation du patrimoine des habitants de Plombières-les-Bains seront nombreux.

Pour toute information, un n° vert est à disposition : [0805 38 28 99](tel:0805382899)

AIDE À L'AMÉLIORATION QUALITATIVE DU BÂTI PATRIMONIAL SITUÉ EN ESPACES PROTÉGÉS

Grâce à ce dispositif, la DRAC Grand Est souhaite **favoriser la préservation et la restauration du patrimoine non protégé** aux abords d'un monument historique et en Site Patrimonial Remarquable (SPR), dans les territoires ruraux prioritaires : Ardennes, Haute-Marne, Meuse et Vosges.

Tous les types de construction sont concernés dès lors que cette construction participe à la valorisation patrimoniale de son environnement. Les devantures commerciales patrimoniales appartenant à des propriétaires privées peuvent également en bénéficier.

Il est demandé aux propriétaires intéressés de **prendre contact avec la DRAC** - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) avant de transmettre le dossier de demande de subvention, afin de vérifier que le projet de rénovation envisagé est concerné par cette aide.

Le montant maximum de la subvention est fixé à **50% du montant des travaux**, dans la limite de 5 000 euros, sans conditions de ressources.

Date limite de transmission des dossiers : 26 avril 2024.

Formulaire et notice sur <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Grand-Est/aides/subventions/aide-non-mh> ou UDAP des Vosges: 03-29-29-25-80.

COMMISSION POPULATION - SANTE - CCAS



Édité par le Pays de Remiremont, le "MÉMO SENIORS : SOLIDARITÉ ET PERTE D'AUTONOMIE" vient de paraître.

Cette 3ème édition est une mine d'informations. Vous y trouverez les aides spécifiques pour préserver votre autonomie ou celle de vos proches et favoriser votre ou leur maintien à domicile le plus longtemps possible

- Il est disponible, gratuitement, en version papier, à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également le consulter en version dématérialisée sur le site internet du Pays de Remiremont :

<https://www.paysderemiremont.fr/.../memo-seniors-version8...> ou sur le site de la mairie de Plombières <https://www.plombieres-les-bains.fr/fr/memo-seniors-pour-bien-vieillir.html>



ANIMATIONS 2024

Les membres de la commission population et santé organisent des rencontres de voisins chez l'habitant, des veillées avec spectacle dans différents hameaux de la commune.

Puis, durant toute une semaine en juin, les rencontres entre générations, autour de spectacles d'artistes professionnels, animeront la commune.



C'est donc officiel, *Ultrason et Champion*, accompagnés d'autres artistes, reviennent à Plombières. Cette année, ils nous embarqueront dans leur plus beau rêve : le Mariage et l'Amour.

Le programme est en construction mais retenez déjà les dates suivantes :

- 17 Avril - 22 mai - 19 juin : 3 veillées chez l'habitant
- Du 17 au 23 juin : rencontres entre générations
- 21 juin : pique-nique avec les élèves de l'école primaire – les résidents de l'Ehpad et tous les Plombinois
- 22 juin : en soirée : Bal

Actions portées par le CCAS avec le soutien financier du CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Vosges)

Association Accès Droit Santé et Solidarité : AD2S (La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales adhère à cette association pour le compte de tous les CCAS de son territoire dont nous faisons partie)

Depuis 2017, l'association AD2S œuvre dans le domaine de l'accès aux droits, à l'échelle de la Région Grand Est.



Ses missions :

- Faciliter les démarches des acteurs de l'accompagnement social pour gagner du temps et privilégier le contact humain.
- Promouvoir la sensibilisation à l'accès aux droits de santé.
- Favoriser l'échange de connaissances et la mise en réseaux des acteurs sociaux.
- Renforcer les compétences des accompagnants sociaux.

Ses outils :

- Une banque de ressources, un outil complet et pratique qui rassemble toutes les démarches liées à l'accompagnement social
- Un annuaire de l'inclusion numérique
- La cartographie de l'alimentation solidaire ALISOL : cette application référence actuellement plus de 900 lieux de distribution alimentaire sur le Grand Est.



Nous y sommes répertoriés mais cette application peut être utile aussi à vos enfants ou petits-enfants poursuivant leurs études et/ou domiciliés dans le Grand Est.

La garantie santé : Accéder à une complémentaire santé* via une mutuelle, dans le cadre d'un accompagnement assuré par les adhérents AD2S.

Nos activités ouvertes à Toutes et à Tous. Tous les mercredis après-midi, à partir de 14 h et jusqu'à 17 h environ

- Ateliers créativités au Caveau : crochet, tricot mais pas que car nous sommes ouverts à toutes propositions liées à la créativité artisanale
- Marches santé et patrimoine – rendez-vous devant la mairie : découvrir le territoire, ses petits chemins cachés accessibles qu'aux marcheurs, en compagnie de guides bénévoles passionnés.

4 Pour tout renseignement, vous pouvez appeler Christiane Lambert 06 89 61 54 89.

*Focus sur la complémentaire santé au prochain Bulletin d'Information de Plombières-Les-Bains

CHANTIERS PARTICIPATIFS •

NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2024

La commune de Plombières en partenariat avec le Casino Partouche
Chantiers citoyens : « Nettoyons la Nature », opération de ramassage de déchets.

6 Avril 2024

- 10h00 Rendez-vous au Casino
- 10h15 départ vers les chantiers de nettoyage
- 12h00 sensibilisation à l'environnement avec le SICOVAD et cocktail déjeunatoire offert par le Casino.

Pour une bonne organisation, inscrivez-vous dès maintenant au 03.29.30.00.21



Nous comptons sur vous, dans un premier temps, pour nous indiquer si vous connaissez des zones polluées. N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.

ET SI JE CONSACRAIS QUELQUES HEURES À MA VILLE ?

Quelques heures pour participer à son **fleurissement**, à la **repeinte** de bacs à fleurs, à la **réhabilitation** d'un ouvrage, à la neutralisation d'un dépôt d'ordures sauvage...

En 2023, près d'une quarantaine de personnes ont participé à divers chantiers comme la mise hors d'eau de la Vierge des champs, la reprise du chemin des Housots ou encore le nettoyage du passage Charles III. L'occasion nous est donnée de renouveler « La Journée Citoyenne » dans notre commune **le samedi 25 mai 2024**.

Pour rappel, la conception de ces temps forts est très simple : il est fait appel à la population pour consacrer **quelques heures de son temps au service de sa ville**.

C'est l'occasion **d'agir localement** : près de chez vous, dans votre rue, dans votre quartier, pour réaliser de petites actions visant à améliorer votre qualité de vie.

Afin d'être au plus proche de vos préoccupations, d'entendre vos propositions sur les chantiers à mettre en œuvre, vous êtes conviés à une rencontre le **MERCREDI 10 AVRIL à 18h30** à la Salle polyvalente de Ruaux.

Vous pouvez aussi faire connaître vos intentions sur papier libre à déposer en mairie avant le **10 avril** : préciser la nature du chantier, son lieu exact et laisser vos coordonnées avec un numéro de téléphone.



DANS L'ESPOIR DE VOUS RETROUVER BIENTÔT !

COMPOST •



Le succès du premier **site de compostage collectif** de la commune en bas de la Promenade des Dames a dépassé toutes nos espérances et nous a donc amené à faire remplacer les bacs devenus trop petits par des modèles plus volumineux.



En complément, **un second site sera installé prochainement** dans le centre historique au niveau du square JM Gury. Dans le même temps, l'aménagement paysager de ce lieu va être réalisé de façon écoresponsable par nos services techniques.

Pour parfaire le service, nous demandons aux habitants du centre historique ayant des difficultés de déplacement et qui désirent participer à la démarche de se faire connaître en contactant la mairie.

Nous vous rappelons que des bio-seaux, ainsi que des guides du tri fournis par le SICOVAD, sont à disposition gratuite à l'accueil de la Mairie.



Malgré tout, des **actes d'incivilité** sont encore de trop nombreuses fois constatés :

- Dans la rue, des crottes de chien non ramassées.
- Dans les bacs verts ou jaunes, des bouteilles en verre (des containers « verre » existent dans la ville)
- On trouve également des objets métalliques ou des encombrants dans les bacs, ils doivent être déposés en déchetterie.
- Les gros cartons d'emballage et les polystyrènes doivent être également déposés en déchetterie.

JEMA •

LES JEMA SONT DE RETOUR !

Les JEMA, ce sont les **Journées Européennes des Métiers d'Art**. Plombières-les-Bains est réputée depuis toujours pour être une terre d'accueil d'artisans d'art et d'artistes, la tradition continuera encore en 2024.

Elles auront lieu du 5 au 7 avril prochains.

Après le succès de l'an dernier, la commune a proposé au collège de renouveler l'expérience et de recevoir des artisans confirmés ou en formation pour que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} puissent découvrir leur métier.

Ainsi, le vendredi 5 avril, ils pourront échanger avec une modéliste (couture), des tailleurs de pierre du lycée Camille Claudel et des étudiants en broderie du lycée Paul Lapie.

Puis, le samedi 6 et le dimanche 7 avril, de 10H à 13H et de 14H à 18H, ce sont les artisans d'art de la cité thermale qui ouvriront leurs portes à d'autres artisans d'art. Ensemble, ils vous accueilleront pour vous dévoiler tous les secrets de leur savoir-faire, échanger sur leur métier-passion et vous montrer le résultat du travail de leurs mains.



Programme complet sur www.plombieres.fr

BERLIOZ •

PLOMBINOISES ET PLOMBINOIS APPELÉS AUX URNES !

Casino, espace socio-culturel, espace Berlioz... A chaque époque sa dénomination.

La page temporelle de « L'espace Berlioz » est en train de se tourner, pour laisser place à un projet de territoire ancré dans son temps.

Un atelier a été mené, avec les parties-prenantes du projet, impliquées depuis des années, pour aboutir à une sélection de trois noms, issue d'un processus collectif et collaboratif.



Nous vous proposons de contribuer à cette première pierre symbolique de ce lieu en devenir, en venant voter pour votre favori, le vendredi 5 avril à 19h, à la Rotonde de l'espace Berlioz.

Pour un vote conscient, les trois propositions vous seront présentées en détail. Ce moment convivial sera aussi l'occasion de partager les avancées du projet.

Au plaisir
DE VOUS Y RETROUVER !



ILOT LOUIS FRANÇAIS •

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE 17 ET 19 AVENUE LOUIS FRANÇAIS

Après la suppression des réseaux électriques, eau et gaz en février, la préparation du chantier a débuté début mars. Dans un premier temps, il a fallu **désamianter le mur de pignon** sur le 19. Puis une structure en bois a été installée afin de **conforter l'immeuble** au n°15 en amont de la démolition des 2 immeubles.

Très prochainement,

- une **sous couche de protection** sera installée sur la route et les trottoirs afin de protéger la chaussée.
- une nacelle interviendra afin de **déposer un balcon** que la commune souhaite mettre en valeur dans le futur aménagement paysager. Les travaux suivants se dérouleront à l'aide d'une pince pressurisée qui permettra de **déconstruire « au compte-goutte »** et de trier une partie des matériaux.



Ces travaux sont complexes et nécessitent une grande vigilance. L'exiguïté du site et les immeubles environnants exigent de prendre en compte de nombreuses contraintes.



La commune et les entreprises se doivent aussi de respecter la réglementation actuelle (notamment liée à l'amiante), pour les riverains et les salariés qui interviennent sur le chantier. Le chantier alternera potentiellement des **temps de déconstruction** et des **temps de tests** liés aux différents prélèvements.

La commune est accompagnée par un bureau d'études et les services de l'Etat. Tous sont conscients qu'il faut trouver l'équilibre entre l'urgence de la situation de péril et le respect de la réglementation en faveur de la santé.

CLIMAT ET CITOYENNETÉ •

JEUNES CITOYENS

Le projet « Jeunes Citoyens, impliquons-nous pour le climat » est lancé, avec le soutien technique et financier du PNR des Ballons des Vosges, des régions Grand Est et Franche Comté.

Atelier 1 :

Les murs de pierres sèches

Le 1er atelier a rassemblé près de **30 personnes** (centre de loisirs des Francas et familles des alentours) autour des murs de pierres sèches et grâce à l'équipe des Jardins en Terrasses.

Posters et croquis ont permis de découvrir l'intérêt des murs qui permettaient historiquement de **cultiver mais aussi de soutenir les coteaux et d'éviter les glissements de terrains**. Ensuite, une balade a permis de constater des murets en bon état ou en cours de réfection. Les échanges ont montré que le sujet passionne petits et grands.

La prochaine étape pendant les vacances d'avril permettra aux enfants de construire un muret ; **PLACE À L'ACTION !**



Atelier 2 :

L'atelier Papote

Et avant, c'était comment ? Il y avait aussi des sécheresses ? Et il pleuvait beaucoup ? (...)

En réunissant durant les vacances de février des enfants du centre aéré et des personnes âgées hébergées au Clos des Ecuireuil, l'occasion était belle pour **favoriser des échanges et se raconter quelques anecdotes** de ce que nos aînés ont connu comme météo et climat à leur époque.

Des histoires qui viendront **enrichir l'écriture d'une chanson** en lien avec Jean-Claude Vorgy (artiste auteur compositeur) et l'Ecole de musique intercommunale et qui, par la suite, permettra de **délivrer des messages pour la protection de notre planète** tout en chantant une chanson engageante.



4 PATTES PLUS UN TOIT •

UNE NOUVELLE VIE POUR LES CHATS DES RUES, GRÂCE À 4 PATTES PLUS UN TOIT

L'association 4 Pattes Plus Un Toit œuvre depuis 6 ans en faveur des chats errants.

Elle les identifie, les soigne et les stérilise, et fait tout pour leur trouver un(e) adoptant(e).

Les chats adultes non sociables sont relâchés sur leur lieu de vie et nourris par des bénévoles. Les chatons et adultes sociables sont proposés à l'adoption après un passage en famille d'accueil. En 2023, **26 chats ont ainsi été adoptés**. L'association a engagé plus de **7000 € en soins vétérinaires**.



Les chats errants sont livrés à eux-mêmes, sans soins, affamés, blessés, soumis aux intempéries, aux bagarres... Ils se reproduisent et donnent de nouvelles générations de chats errants, souvent dégénérés en raison de la consanguinité.

Pour éviter ces souffrances et la prolifération des chats errants, l'association œuvre pour leur identification et leur stérilisation, en délégation de la Mairie, avec le soutien, en partie, de 30 Millions d'Amis et de la Fondation Brigitte Bardot. En 2023, **50 chats errants ont été identifiés et stérilisés**.

« Mais nous avons le sentiment d'un puits sans fonds. Chaque année, il y a toujours plus de chats errants, de chatons abandonnés... Nous en appelons à la **responsabilisation des propriétaires de chats** : identifiez et stérilisez vos chats »
demande Mireille Depaol, présidente de 4 Pattes Plus Un Toit.

Rappelons que l'identification des chats et chiens est **obligatoire depuis 2012**. C'est le meilleur moyen de le retrouver si vous le perdez et de lutter contre les abandons. Un chat non identifié est passible d'une amende de **750 €**. *L'abandon classé comme acte de cruauté est puni de 30.000 € d'amende et 2 ans de prison.*

La stérilisation de son compagnon de vie évite aux femelles des portées qui les épuisent, les désagréments des chaleurs, et aux mâles, les fugues, les bagarres et leurs blessures, le marquage urinaire... Un bénéfice pour tous.

Un grand **MERCI** aux bénévoles de l'association pour leur engagement, aux familles d'accueil, aux adhérents, aux généreux donateurs, aux adoptants.

Pour poursuivre son action, l'association est à la recherche de **familles d'accueil** (des chatons attendent d'être mis sous leur protection et bienveillance), de dons (chaque don ouvre droit à une déduction d'impôts*), de bonnes volontés pour les aider. Pour soutenir son action :

4pattesplusuntoit@gmail.com. Suivez-les aussi sur



*Un don de 75€ vous revient en réalité à 10,20 €, un don de 10€ par mois, soit 120€ à l'année vous revient à 40,80 €.



4 PATTES PLUS UN TOIT

Protégez les Bêtes



PEARL, dernier protégé de l'association, sauvé de la rue et heureux dans sa nouvelle famille, tout comme ses sœurs, Titi et Fripouille.

Identification **OBLIGATOIRE**,
Stérilisation **VIVEMENT**
RECOMMANDÉE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : 9 JUIN 2024 •

Nous vous invitons à vérifier que vous êtes bien **inscrits sur la liste électorale** en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour les personnes souhaitant donner procuration, il est conseillé d'effectuer la démarche le plus rapidement possible.

Il est possible, en outre, de faire une demande de procuration dématérialisée en vous rendant sur le site

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Pour les élections européennes, **l'étape de vérification de l'identité au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative si l'électeur peut justifier de son identité** en ligne à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié comme l'identité numérique de La Poste, par exemple. La date limite des inscriptions sur les listes électorales pour les élections européennes est le **vendredi 3 mai 2024**.



BROC'PLOMBINOISE •

Dimanche 14 avril 2024, bienvenue à la Broc'Plombinoise, rendez-vous mensuel tous les deuxièmes dimanches du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre, au cœur de notre ville !

• Chaque mois, brocanteurs et antiquaires se réunissent pour offrir une expérience unique de chasse aux trésors et de découverte.

Ouverte également aux déballages des particuliers, venez vous inscrire à l'accueil de la mairie ou téléchargez le formulaire d'inscription sur le site internet de la mairie.



MARS

A G E N D A

Sam 23 mars - 20h : Soirée thématique "Les rapaces nocturnes" : conférence, balade et moment convivial

-Halle des Jardins en Terrasses

Sam 23 et Dim 24 mars - 14h/17h : Bibliothèque vivante dans le cadre des Journées du patrimoine humain

-Bibliothèque la Fontaine des mots

Sam 23 et Dim 24 mars - 13h/18h : Fête du printemps

-EHPAD le clos des écoreuils

Dim 24 mars - 08h/18h : Journée compétition départementale de badminton

-Gymnase

AVRIL

Ven 05 avril - 19h : Atelier-vote "Nouveau nom pour une nouvelle vie"

-Ronde de l'espace Berlioz

Sam 06 et Dim 07 avril - 10h/13h et 14h/18h : Journées Européennes des Métiers d'Art

-Centre historique

Mer 10 avril - 18h30 : Réunion publique "La Journée citoyenne"

-Salle polyvalente Ruaux

Jeu 11 avril - 20h : Réunion du Conseil municipal

-Salon Eugénie

Dim 14 avril - 08h : Broc'Plombinoise

-Centre historique

Mer 17 avril : Veillée chez l'habitant avec Ultrason et Champion

Sam 20 avril - 09h/18h : Tournoi de tennis multichance

-Gymnase

Dim 28 avril - 07h/18h : Marche populaire de la Maison pour Tous (FFSP 5km, 10km et 20km) avec restauration

-Ruaux

MAI

Mer 08 mai - 11h30 : Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945

-Place Napoléon III

Dim 12 mai - 08h : Broc' Plombinoise

-Centre historique

Lun 13 mai - 14h : Concours de pétanque

-Promenade des Dames

Dim 19 mai - A partir de 8h30 : Marche des Raz'Moquettes et repas lasagnes

-Salle des fêtes de Ruaux

Mer 22 mai : Veillée chez l'habitant avec Ultrason et Champion

Jeu 23 mai - 20h : Réunion du Conseil municipal

-Salon Eugénie

Sam 25 mai - 08h30/12h30 : La Journée citoyenne

-Ville

Sam 25 mai - 10h : Assemblée générale Société d'art et d'Histoire

-Salon Eugénie



Directrice de la publication : Lydie Barbeux
Conception : Milla ANTOINE Graphiste
Rédaction : Les élus et les agents de la commune
Crédit photos : Office du Tourisme, Delphine Bonechi, Francis Mealet et les élus
Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement
Prochaine parution MI-mai

☎ 03.29.66.00.24
🌐 www.plombieres-les-bains.fr
📱 @villedeplombiereslesbains